



# DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Nous,

Technicolor Delivery Technologies  
1-5, rue Jeanne d'Arc  
92130 Issy-les-Moulineaux  
France  
[www.technicolor.com](http://www.technicolor.com)

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit :

Nom du produit :	TG789vn v3 TG789ivn v3
Code du produit :	DSL CBA643PP DSL CBA643UB DSL CBA643TQ DSL CBA643PI
Type de produit :	Passerelle DSL

auquel se réfère la présente déclaration, est en conformité avec les dispositions pertinentes des directives du Conseil et des règlements de la Commission suivants :

- **Directive 2014/53/UE**  
DIRECTIVE 2014/53/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE
- **Directive 2011/65/UE**  
Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
- **Règlement (CE) no 1275/2008 de la Commission**  
RÈGLEMENT (CE) No 1275/2008 DE LA COMMISSION du 17 décembre 2008 portant application de la directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité en mode veille, en mode arrêt et en veille avec maintien de la connexion au réseau des équipements ménagers et de bureau électriques et électroniques
- **Règlement (CE) no 278/2009 de la Commission**  
Règlement (CE) no 278/2009 de la Commission, du 6 avril 2009 portant application de la directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité hors charge et au rendement moyen en mode actif des sources d'alimentation externes
- **Recommandation du Conseil 1999/519/CE**  
RECOMMANDATION DU CONSEIL du 12 juillet 1999 relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0 Hz à 300 GHz)

Références aux normes harmonisées applicables utilisées ou références aux spécifications par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

## Sécurité

- **EN 60950-1:2006 + A11:2009 + A12:2011 + A1:2010 + A2:2013**  
Matériel de traitement de l'information - Sécurité - Partie 1: Exigences générales

## Compatibilité électromagnétique (CEM)

- **DRAFT ETSI EN 303 446-1 V1.1.0 (2017-03)**  
ElectroMagnetic Compatibility (EMC) standard for combined and/or integrated radio and non-radio equipment; Part 1: Requirements for equipment intended to be used in residential, commercial and light industry locations; Harmonised Standard covering the essential requirements of article 3.1(b) of Directive 2014/53/EU
- **EN 55024:2010**  
Appareils de traitement de l'information - Caractéristiques d'immunité - Limites et méthodes de mesure
- **EN 55032:2012**  
Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'émission
- **EN 61000-3-2:2014**  
Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 3-2: Limites – Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase)
- **EN 61000-3-3:2013**  
Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 3-3: Limites – Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- **ETSI EN 301 489-1 V2.1.1 (2017-02)**  
ElectroMagnetic Compatibility (EMC) standard for radio equipment and services; Part 1: Common technical requirements; Harmonised Standard covering the essential requirements of article 3.1(b) of Directive 2014/53/EU and the essential requirements of article 6 of Directive 2014/30/EU
- **ETSI EN 301 489-17 V3.1.1 (2017-02)**  
ElectroMagnetic Compatibility (EMC) standard for radio equipment and services; Part 17: Specific conditions for Broadband Data Transmission Systems; Harmonised Standard covering the essential requirements of article 3.1(b) of Directive 2014/53/EU

## Fréquences radioélectriques (spectre)

- **ETSI EN 300 328 V2.1.1 (2016-11)**  
Systèmes de transmission à large bande – Équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande ISM à 2,4 GHz et utilisant des techniques de modulation à large bande – Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3, paragraphe 2 de la directive 2014/53/UE

## Santé

- **EN 50385:2002**  
Norme produit pour la démonstration de la conformité des stations de base radio et des stations terminales fixes pour les radiotélécommunications, aux restrictions de base et aux niveaux de référence relatifs à l'exposition de l'homme aux champs électromagnétiques (110 MHz - 40 GHz) - Application au public en général

## Efficacité énergétique

- **EN 50563:2011 + A1:2013**  
Sources d'alimentation externes c.a.-c.c. et c.a.-c.a. – Détermination de la puissance hors charge et du rendement moyen des modes actifs
- **EN 50564:2011**  
Appareils électriques et électroniques pour application domestique et équipement de bureau – Mesure de la consommation faible puissance



## Limitation de l'utilisation de substances dangereuses (RoHS)

- EN 50581:2012

Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

Cette Déclaration de conformité est uniquement valide pour les configurations (combinaisons de logiciels, microprogrammes et matériel) fournies et/ou prises en charge par Technicolor.

Issy-les-Moulineaux, 08-juin-2017,

Michel Rahier  
President Connected Home  
Technicolor